

## Référent Handicap en Entreprise et Référent Handicap en Organisme de formation :

2 environnements,  
1 même engagement !

### Les bonnes pratiques partagées

par les référents handicap présents

lors de l'atelier du 10/10/2024 dans le Var

#### Pour se faire connaître auprès des personnes dans ses missions de référent handicap

- **Multiplier les moyens d'identifier le référent handicap (signature mail, livret d'accueil, liste des pièces à fournir, site internet, affichage dans les locaux, QR code...)**
- Proposer des actions de sensibilisation pour salariés, collaborateurs, formateurs, apprenants, s'appuyer pour cela sur des évènements handicap (SEEPH, Duoday), diffuser des supports, guides, modules, témoignages...
- Communiquer en externe sur le référent handicap et la politique d'accessibilité via le site internet, les offres d'emploi, les réseaux sociaux, les supports, les cartes de visite...
- Identifier les ressources partenariales : [RHF](#), Cap emploi, Mission locale, France Travail, association handicap, Agefiph -> avoir un annuaire partenaires
- Organiser un temps de cohésion avec intervention d'un prestataire (par exemple asso spécialisée dans le handicap, asso parasportive...)

#### Pour prendre en compte le handicap dans votre process d'accueil et d'intégration

- **Faire suivre aux recruteurs des sessions régulières d'entraînement sur comment aborder le handicap lors des entretiens d'embauche**
- **Elaborer un véritable process d'intégration pour tous les salariés, en y intégrant les questions de handicap dès l'embauche : livret d'accueil, planning, découverte entreprise, rencontre du référent handicap, tuteur, entretien de période d'essai...**
- Solliciter les partenaires spécialisés pour mettre en place des outils ou moments de sensibilisation (Agefiph, associations, Duoday)
- Anticiper en amont du recrutement les besoins d'aménagement (consignes, horaires, matériel)
- Proposer une action de parrainage : collègues...

<p><b>Pour prendre en compte le handicap dans votre process d'accompagnement de parcours (évolution professionnelle, entretien annuel, suivi d'acquisition des compétences, tutorat...)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mettre en place un process d'évaluation, de suivi afin de vérifier les adaptations et les besoins qui évoluent : périodicité progressive et adaptable</b></li> <li>- Lors d'entretiens individuels, s'interroger sur la prise en compte du handicap : adaptation conformes...via un questionnaire inclusif</li> <li>- Veiller à ce que les managers soient sensibilisés au handicap (plan de formation, Document Unique...)</li> <li>- Veiller à l'information des intervenants (formateurs) via un calendrier à mettre en place</li> <li>- Intégrer l'IA dans les moyens de compensation par les intervenants et/ou les bénéficiaires</li> </ul>	<p><b>Pour adapter le poste de travail ou de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>En cas d'échec (aménagement tardif, non satisfaisant...) réaliser une vraie analyse des causes avec tous les acteurs pour savoir comment faire mieux la prochaine fois !</b></li> <li>- En fonction du statut de la personne, s'adresser à la bonne ressource externe : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Si en recherche d'emploi -&gt; Cap emploi Insertion (en lien avec Mission locale et France Travail)</li> <li>o Si en activité professionnelle : Service de santé</li> <li>o Si étudiant : <a href="#">Ressource Handicap Formation</a></li> </ul> </li> <li>- Sensibiliser et former les managers et les équipes pédagogiques au repérage d'une problématique pour effectuer des tâches du fait de l'état de santé et faire remonter l'information au référent handicap</li> <li>- Anticipation : questionner la personne elle-même sur les adaptations dont elle a bénéficié dans le passé</li> <li>- Améliorer les conditions de travail et d'apprentissage pour tous afin de réduire les besoins d'aménagement individuel !</li> </ul>
---	---

**Vous êtes une entreprise privée et souhaitez être accompagnée par l'Agefiph pour mettre en place une politique handicap ?**

Ecrivez à : [entreprises.paca-corse@agefiph.asso.fr](mailto:entreprises.paca-corse@agefiph.asso.fr)

**Vous êtes un organisme de formation et souhaitez être accompagné pour votre démarche d'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec la RHF**

**PACA : [rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr)**

**Vous souhaitez découvrir AIDATECH : [cliquez ici !](#)**